

In memoriam : Lucien Coche



Lucien Coche
1918–2010

Lucien Coche nous a quittés le 23 juillet, au terme d'une vie exceptionnellement active et efficace.

Les études et la guerre

Il est né le 9 mars 1918 à Viroflay. Son père était au front pour quelques mois encore, avant de reprendre son métier d'avocat à la cour.

En 1936 il n'avait que 18 ans quand il a été reçu major à Polytechnique. Un résultat qui ne devait rien au hasard : en sciences comme en lettres, ses dons étaient évidents. Rue Descartes, il a apprécié particulièrement deux professeurs : Leprince-Ringuet, encore tout jeune, et qui dépoussiérait dans l'enthousiasme la vieille physique traditionnelle, et Truffaut dont le cours d'histoire analysait pertinemment la montée du nazisme et ses conséquences prévisibles. La guerre serait inévitable ; il fallait s'y préparer.

Et c'est ce que fait sa promotion au sortir de l'École. La suite éventuelle des études, l'École des Mines pour lui, sera pour plus tard. Artilleur, il va faire ses classes à Fontainebleau, avant de re-

joindre le 15^e Régiment d'artillerie stationné dans le nord et d'y rester pendant la « drôle de guerre », en attendant un choc inévitable.

Correctement équipé de 75 tractés par des véhicules tout terrain, mais pratiquement dépourvu de moyens de défense anti-aérienne, le régiment pénètre en Belgique le 10 mai 1940, et doit ensuite se replier sur des positions successives jusqu'à Dunkerque, où il capitule le 3 juin après un dernier tir d'arrêt et après avoir détruit les armes qui lui res taient.

Et c'est la captivité dans un Offlag de Poméranie. Hostile à l'inactivité stérile, Lucien Coche utilise ses loisirs forcés à étudier la mécanique quantique avec des documents envoyés de France. En mai 1941, heureuse surprise, il est libéré avec les prisonniers dont le métier est la mine, et l'administration française, pour une fois bien inspirée, a classé comme tels les élèves des Écoles des Mines, y compris ceux qui, comme lui, n'y ont pas encore mis les pieds.

Le voici libre, dans la mesure où l'on est libre dans un pays occupé. Il se marie en août et rejoint l'École des Mines en octobre.

La fonction publique, 1943–1949

En février 1943, il est affecté au service des mines de Montpellier, où il a la charge des départements de l'Aude, de l'Hérault et des Pyrénées Orientales. La présence de l'occupant rend le travail compliqué et parfois dangereux, mais lui laisse néanmoins des loisirs. Il les utilise pour visiter toutes les mines de son secteur, pour se familiariser avec les patois locaux (occitan et catalan), pour apprendre l'espagnol et le russe (suffisamment bien pour lire Tolstoï dans le texte), et pour perfectionner ses connaissances en mécanique pratique à l'occasion des nombreuses pannes du véhicule à gazogène qu'il utilise. Après la libération, la nature des tâches change et il doit s'occuper notamment de la nationalisation des houillères

de son secteur. Puis c'est la routine, et quand en juin 1945 Albert Bureau, qui l'a connu en captivité et qui vient d'être nommé directeur de la sidérurgie au ministère de la production industrielle, lui propose de devenir son adjoint, il accepte sans hésitation.

La sidérurgie française n'avait pas été détruite pendant la guerre (à l'exception notable des usines de Normandie), mais elle était vétuste. Il y avait évidemment beaucoup à faire pour la moderniser et les dialogues entre les fonctionnaires et des maîtres de forge soucieux de défendre leurs privilèges n'étaient pas toujours faciles. Grâce au plan Marshall, on pouvait installer deux trains à larges bandes, l'un dans le nord, l'autre dans l'est. Pour le premier ce fut assez rapide après la création d'USINOR. Dans la Lorraine divisée et dominée par quelques fortes personnalités, ce fut plus ardu. . .

Un autre souci de la direction de la sidérurgie était la gestion du minerai lorrain, considéré alors comme une richesse nationale. Un minerai pauvre mais pour partie calcaire, ce qui permettait d'éviter l'addition de castine dans le chargement des hauts fourneaux. Le minerai calcaire s'épuisant bien plus vite que le siliceux, l'administration demandait que la charge des hauts fourneaux soit aussi acide que possible, ce qui n'enchantait pas les exploitants. On pouvait aussi chercher à débarrasser les minerais d'une partie de leur silice. Ce problème-là, on le confierait plus tard à l'IRSID.

L'IRSID (Institut de Recherches de la Sidérurgie Française), centre de recherches corporatif de la profession, édifiait à Saint-Germain-en-Laye des laboratoires voués principalement à l'étude des propriétés des aciers et installait plus près des usines des services affectés à l'étude des procédés de fabrication. En 1949, son président Henri Malcor proposa à Lucien Coche de prendre la direction d'un service minerais à créer. Créer à partir de rien, voilà qui lui convenait tout à fait. Il accepta, disant adieu à la fonction publique.

Premier passage à l'IRSID : le service minerais, 1949–1953

Le principal minerai de fer, en France, était en Lorraine, et c'est là qu'il fallait installer le service chargé d'étudier sa préparation. On choisit un site près de Longwy, où la Société des Hauts Fourneaux de Saulnes disposait d'un large hangar vide, dans l'usine où elle élaborait des fontes de moulage. Le hangar a été complété par un petit local baptisé laboratoire et par un bâtiment préfabriqué à usage de bureaux. Le tout enserré entre deux voies ferrées et au pied d'un crassier à laitier.

Autant les laboratoires de Saint-Germain étaient construits avec soin pour durer, autant tout, à Saulnes, était sommaire et provisoire. Le chef du nouveau service pouvait y exercer librement ses talents pour improviser et organiser. Il fallait d'abord recruter. Les usines locales assurant le plein emploi de la population masculine locale, les ouvriers disponibles venaient de toutes origines, et notamment des pays voisins (Allemagne, Italie, Espagne); ils n'en étaient pas moins habiles pour autant. Des bacheliers fraîchement diplômés ont été formés comme techniciens et le laboratoire a employé des jeunes filles du cru qui ont appris sur place à faire des analyses. Les jeunes ingénieurs engagés ont dû, eux aussi, apprendre leur métier.

À cet équipage hétéroclite, le capitaine chef de service a su communiquer dès le début son allant et son enthousiasme. Tout cela travaillait dans la bonne humeur et aussi dans la transparence la plus complète. À la différence de ce qui se passe trop souvent dans des centres de recherche où certains gardent jalousement pour eux seuls le bénéfice de leurs idées, à Saulnes tout était mis en commun. Chaque trimestre tous les ingénieurs du service, y compris ceux qui étaient détachés en d'autres lieux, se réunissaient dans les petits bureaux poussiéreux et chacun exposait à ses collègues ses travaux, ses idées et ses problèmes. Par autodérision, Lucien Coche appelait cela « le congrès ». C'est à l'issue de l'un de ces congrès qu'il rédigea une note précisant dans le détail comment l'IRSID devrait un jour concevoir et installer en Lorraine une station d'essais digne de ce nom et adaptée à ses missions. Un programme suivi point par point quelques années plus tard pour la création de la station de Maizières-les-Metz.

Le service minerais s'est doté d'un bureau et d'un petit laboratoire de minéralogie à Paris, dans les locaux du Centre de Documentation de la Sidérurgie, mais son centre de gravité est à Saulnes. En 1949 la famille Coche s'installe dans le petit village de Montigny, sur la Chiers près de Longwy. Les enfants y vont à l'école et Madame Coche assiste le

médecin local en pratiquant bénévolement des soins infirmiers, ce qui rend la famille très populaire.

En 1953, le service minerais a achevé la première tâche qui lui était confiée. Les possibilités d'enrichissement des minerais lorrains se sont avérées médiocres et ne pourront conduire qu'à des résultats limités, ce que les études ultérieures confirmeront. Lucien Coche désire passer à autre chose et apprendre de nouveaux métiers. Il quitte l'IRSID en août 1953, en y laissant de solides amitiés.

D'une industrie à l'autre : les BTP et les pneumatiques, 1953–1965

Adieu la sidérurgie ! Lucien Coche entre à la Société Générale d'Entreprise (SGE). Il devient rapidement directeur général adjoint d'une filiale, la SGEI, et reçoit la charge de trois grandes études successives : au Sahara l'exploitation et l'acheminement du minerai de fer de Gara Djebilet, en Guinée ceux d'un gisement de bauxite près de Boké, au Pérou près de Chimbote dans la Cordillère des Andes la reconstruction d'un barrage et d'une usine hydroélectrique emportés par une crue dévastatrice. Pour chacune d'elles, il dirige une équipe de spécialistes des questions traitées (exploitation minière, construction de voie ferrée, de port, de cité ou de ville, d'ouvrages spécialisés s'il en est). Et bien entendu une bonne partie du travail se fait sur le terrain où il faut se déplacer avec des moyens adaptés. Lucien Coche a apprécié beaucoup d'aspects de ce nouveau travail : un petit parfum d'aventure, la familiarisation avec de nouveaux métiers, la satisfaction d'être seul maître à bord : en un temps où le téléphone portable n'étant pas encore inventé, on pouvait décider sur place sans en référer à un lointain arbitrage. Il prend plaisir aux subtilités des discussions parfois hautes en couleurs, avec les autorités locales. Et naturellement, au Pérou, il a pu faire progresser sa connaissance de la langue espagnole dans sa version américaine. De temps en temps, un épisode cocasse est venu ajouter un peu de piment à ses aventures.

Tout cela couvre la période 1953–1959, mais dès 1954 il a dû s'intéresser de plus en plus près à la Société Kléber Colombes, où la SGE possédait alors des parts équivalentes à celles du fondateur, l'américain Goodrich. Tout n'y tournait pas rond : les rapports avec Goodrich étaient parfois délicats, l'équipe de direction avait pris des habitudes discutables, mais le plus grave était la chute des ventes de pneumatiques dans un marché que Michelin dominait grâce au pneu X. Ce pneu à carcasse radiale, où la bande de roulement était soutenue par des fils d'acier, s'usait deux fois moins vite que les pneus classiques et permettait une très nette économie de carburant. Et bien entendu Michelin avait ses brevets, alors que Kléber appliquait ceux de Goodrich.

À la demande du président de la SGE, Lucien Coche s'est introduit très progressivement dans l'état-major de Kléber. Goodrich ne comprenant pas l'intérêt pourtant manifeste de la carcasse radiale, il a poussé Kléber à s'émanciper et à s'attaquer seul au problème. Sous son impulsion un pneu semblable au X de Michelin a été mis au point, où les fils d'acier entrecroisés soutenant la bande de roulement étaient remplacés par des fils de rayonne. Il n'y a pas eu de guerre de brevets. La suite logique a été que Goodrich se retire de Kléber où il a été remplacé... par Michelin. Il semble que dans toute cette affaire le rôle de Lucien Coche, devenu directeur général de la branche pneumatiques, ait été déterminant, bien qu'il ait dû pour cela apprendre et dominer un métier entièrement nouveau. Il n'avait pas ménagé ses efforts ; c'est ainsi qu'à sa demande, et tout en poursuivant son action à l'état-major du groupe, il avait assumé pendant deux ans la direction sur place de l'usine d'Argenteuil. Il avait été l'artisan d'un sauvetage. Ce ne serait pas le seul.

Il aurait pu continuer sa carrière dans le cadre élargi Kléber-Michelin, mais plusieurs éléments l'ont conduit à un choix différent : la situation de Kléber était maintenant assurée, au moins pour un temps ; le président de la SGE avec lequel il s'entendait parfaitement avait passé la main à un successeur ; et une occasion se présentait de revenir à la sidérurgie. Il partit en 1965, au grand regret de la plupart des cadres de la maison.

Le sauvetage de Neuves-Maisons, 1965–1972

Géographiquement mal placée, tributaire du minerai siliceux de Maron-Val-de-Fer, le plus mauvais du bassin lorrain, l'usine de Neuves-Maisons perdait de l'argent et risquait d'être

acculée à la faillite. À la demande du président du groupe Châtillon Commentry dont elle dépendait par l'intermédiaire de la société Neuves-Maisons-Châtillon, Lucien Coche a accepté la responsabilité d'une mission de sauvetage. Il s'agissait de corriger les défauts les plus manifestes de l'usine et de vendre au mieux l'ensemble NMC à une société belge désireuse de s'installer en France pour des raisons commerciales. Il fallut remplacer le minerai de Maron-Val par des minerais riches importés et procéder à divers aménagements tout en soutenant le moral du personnel justement inquiet. Le processus était en bonne voie, mais encore loin d'être achevé quand la crise de 1968 et le départ en retraite de Marc Allard imposèrent le choix d'un successeur à la direction générale de l'IRSID.

1968 : Le retour à l'IRSID

L'IRSID avait 20 ans et employait 700 personnes, réparties entre les deux établissements de Saint-Germain et de Maizières, centrés l'un sur les propriétés des aciers et l'autre sur les procédés d'élaboration. Le financement était assuré par les cotisations des commettants, des cotisations volontaires qui remplaçaient les taxes parafiscales des premières années, depuis que le traité de Paris créant la CEE en avait exclu l'usage. Cette situation imposait que les payeurs soient satisfaits des services rendus¹. L'étaient-ils vraiment ?

Les avis étaient nuancés. Pour les aciers courants, le groupe du nord, dont Marc Allard était issu, disposait de peu de moyens de recherche propres et misait sur l'IRSID. La situation était bien différente dans le groupe concurrent de l'est. La SOLLAC avait un centre de recherches dont le directeur était très enclin à jalouser et à critiquer l'IRSID. Pour l'affinage des fontes phosphoreuses, SOLLAC avait adopté et développé le procédé KALDO qui utilisait un four tournant, et se présentait en concurrent du procédé OLP proposé par l'IRSID. L'échec d'un KALDO installé dans l'usine coopérative de Gandrange n'avait pas éteint le souvenir de cette opposition. Aussi les sidérurgistes de l'est étaient-ils réservés sur les moyens à donner à l'institut. Ils avaient accepté jusqu'ici, non sans discussions, son budget, mais en 1968 tout cessa d'aller de soi. Les accords de Grenelle imposaient un relèvement des salaires et donc des charges des entreprises, celles des producteurs d'acier et celles de l'IRSID, et puisque la mode était à la contestation, le financement de l'IRSID a été contesté.

L'établissement de Saint-Germain était le plus menacé, car si les PDG pouvaient facilement comprendre ce que signifiait une diminution de la mise au mille des hauts fourneaux, ils voyaient beaucoup moins clairement en quoi des publications savantes de l'IRSID sur les propriétés des aciers les avantageaient dans leur situation de concurrence avec leurs homologues français et étrangers. Le conseil d'administration de l'IRSID proposa de vendre les laboratoires de Saint-Germain au CETIM, Centre de Recherche des Industries Mécaniques, qui venait d'être créé, en concluant avec ce centre des accords pour la gestion de recherches d'intérêt commun. Heureusement pour l'IRSID, le CETIM, qui souhaitait réserver l'avenir, ne voulut pas s'enfermer dans l'étroit corset d'un terrain de 7 ou 8 ha en espace urbain, et refusa cette proposition.

L'alerte avait été chaude, et à l'évidence une crise était ouverte. Il fallait clarifier et consolider le rôle de l'IRSID et sa place dans la sidérurgie française. Son directeur général Marc Allard, âgé de 70 ans, apparaissait comme un homme du passé ; son remplacement s'imposait.

Le choix de ce successeur n'était pas aisé. Il ne pouvait pas venir d'un des deux grands groupes en concurrence l'un contre l'autre et il fallait pourtant qu'il connaisse la sidérurgie. Il fallait aussi un homme de courage, car la tâche serait difficile. Le choix s'est imposé, ce serait Lucien Coche, mais il n'était pas libre. La vente de Neuves-Maisons était loin d'être réglée et par ailleurs il s'était engagé auprès du Crédit Lyonnais comme conseiller pour les affaires industrielles de la banque et assumait la direction générale de Fenwick-Manutentions. Malgré la charge de travail que cela impliquait, il accepta pourtant de partager son temps et d'en consacrer la moitié à l'IRSID. Nul doute que l'importance du défi à relever, un troisième sauvetage à assumer, et la difficulté même de la tâche, qui en faisaient une mission à sa mesure, n'aient été une raison pour l'accepter. La force des amitiés qu'il avait conservées à l'IRSID et dans la sidérurgie a joué aussi son rôle. Et ce fut une chance pour l'IRSID.

¹ Plusieurs petites sociétés, refusant de cotiser, avaient quitté l'IRSID.

La direction générale de l'IRSID, 1969–1982

Après avoir été chargé par la CSSF² d'une mission d'évaluation en novembre et décembre 1968, Lucien Coche devint directeur général à mi-temps en janvier 69, un mi-temps qui grossit dans la mesure où le titulaire pouvait se dégager de ses autres obligations, mais qui ne devint un temps complet qu'en 1974.

Il apparut très vite que pour résister aux bourrasques qui menaçaient l'IRSID, il fallait réduire la voilure, et Lucien Coche décida de ramener les effectifs de 700 à 600 personnes. En les étalant sur un an, les départs ont pu se faire sans licenciements et sans trop de douleur.

Restait à obtenir l'assurance que cet effectif pourrait être maintenu par la suite à ce niveau. Il fallait pour cela resserrer vigoureusement à tous les échelons les liens entre l'IRSID et ses commettants.

Côté IRSID le message était clair et il fut bien compris. Les publications scientifiques de haut niveau n'étaient certes pas interdites, elles étaient toujours encouragées, mais elles devaient passer après que les exploitants aient été dûment informés de ce qui pouvait les intéresser. La même précaution devrait être prise pour les communications à l'Association Technique de la Sidérurgie (ATS), dont les commissions étaient ouvertes aux ingénieurs francophones, belges et luxembourgeois. La COST (Commission Scientifique et Technique) était un mode de dialogue très utile, mais tout à fait insuffisant à lui seul. Les chercheurs irsiidiens devaient s'attacher à établir des liens personnels, confiants et fréquents avec leurs interlocuteurs en usines. Une politique d'essaimage a été encouragée, selon laquelle, après quelques années passées à l'IRSID, des chercheurs poursuivraient leur carrière en usine, où ils sauraient comment utiliser au mieux les travaux de leurs anciens collègues. On lui doit de brillants succès.

Côté commettants, le travail de persuasion était bien plus difficile. Il fallait que les directeurs généraux prennent conscience de l'importance des services que leur apportait l'IRSID et dont souvent ils ignoraient l'existence. Il fallait qu'ils demandent à leurs ingénieurs de fréquenter assidûment leurs collègues de l'IRSID. Il fallait qu'ils comprennent que la qualité des résultats de la recherche technique mise à leur disposition était un atout essentiel pour la survie à terme de leur entreprise.

C'était un long processus et ce n'est qu'en décembre 1971, après trois ans pendant lesquels Lucien Coche n'a pas ménagé ses efforts, que le conseil de l'IRSID approuva une sorte de charte qui précisait les règles que devrait observer l'institut et donnait l'assurance que son financement serait adapté au fonctionnement d'un effectif de 600 personnes.

Les circonstances ultérieures montrèrent toute l'importance de cet engagement. Après le choc pétrolier de 1973, la production d'acier brut en France baissa de 27 à 18 Mt/an, une chute apparente d'un tiers, atténuée sur produits finis par l'effet d'une amélioration très nette de la mise au mille. Les cotisations à la tonne ont ainsi dû être augmentées de 50 % pour préserver le budget de l'IRSID. Cet effort a été accepté et une nouvelle crise a été évitée.

Les remous qui secouèrent la sidérurgie après 1978 avec la nationalisation d'USINOR et de SACILOR n'affectèrent pas l'IRSID, et en partant en retraite en 1982, Lucien Coche, qui avait reçu treize ans plus tôt la charge d'un organisme très menacé, laissait à son successeur un centre de recherches sain et apte à affronter les nouvelles difficultés... qui ne manqueraient pas de se présenter.

Malgré les contraintes que cela représentait, le directeur général de l'IRSID prit soin d'assurer une coopération efficace avec les autres organismes professionnels susceptibles d'être de bons relais de communication pour les chercheurs de l'institut : le CESSID, Centre de formation de la Sidérurgie, le CDS, Centre de documentation de la Sidérurgie, et bien sûr l'ATS, Association Technique de la Sidérurgie.

La coopération devait s'exercer au-delà de l'industrie de l'acier, et Lucien Coche fut, de 1979 à 1980, un président dynamique de ce qui était alors la SFM, Société Française de Métallurgie, et c'est sous sa présidence et dans un souci d'efficacité que fut réalisée la fusion de la Revue de Métallurgie et de la CIT (Cahiers d'Informations Techniques), où les ingénieurs de la sidérurgie publiaient le plus souvent leurs travaux. Succédant à René Castro, il assura ensuite la présidence de cette nouvelle Revue de Métallurgie, pour une période d'un an malheureusement écourtée par son départ à la retraite. Il put tout de même

² Chambre Syndicale de la Sidérurgie Française alors présidée par Jacques Ferry.

manifester son optimisme pour l'avenir et ses espoirs dans le progrès technique dans un éditorial paru dans la revue en 1981.

L'IRSID et le Japon

L'exposé des travaux de l'IRSID sous la direction de Lucien Coche n'a pas sa place ici, mais il faut mentionner une réalisation très importante pour l'IRSID et pour la sidérurgie française, dont le succès lui est entièrement dû : l'établissement de liens fructueux avec la sidérurgie japonaise.

À la fin des années 1960, la sidérurgie japonaise était dans bien des domaines la première au monde, un résultat qu'elle devait à la qualité de ses moyens de recherche. Prenant conscience de ce fait à l'occasion d'un voyage au Japon³ au début de l'année 1969, Lucien Coche en tira la conclusion que des contacts plus étroits avec ce pays pouvaient être très bénéfiques pour l'IRSID et pour la sidérurgie française. Pour cela, il importait de mieux connaître la façon de vivre et de penser des personnalités qui pourraient être ses interlocuteurs et que séparaient de nous leurs traditions et leur culture.

Pour s'y préparer, il commença par se familiariser avec la langue japonaise. Sans la parler couramment, il en acquit assez de connaissance pour circuler seul dans l'archipel au volant d'une voiture et pour prononcer quelques phrases en public à l'occasion d'une conférence internationale de sidérurgie organisée à Tokyo en 1970. Cette conférence et une réunion de l'IISI⁴, tenue également à Tokyo quelques mois auparavant, lui permirent d'établir de bons rapports avec des responsables japonais très sensibles aux efforts qu'il faisait pour les comprendre, efforts que ne faisaient généralement pas les occidentaux imbus de leur supériorité séculaire. Des réunions périodiques ont été organisées par la suite tantôt en France et tantôt au Japon, d'abord avec NKK, puis avec Nippon Steel ; elles ont permis de fructueux échanges entre spécialistes sur des sujets non confidentiels.

Constatant que le passage obligatoire par l'anglais était un frein à la qualité de ces échanges et parfois une source de malentendus, il prit en 1975 l'initiative de constituer à l'IRSID une cellule de traducteurs-interprètes connaissant suffisamment bien les techniques de la sidérurgie pour éviter tout risque de contresens, dont les titulaires devinrent rapidement bien connus et appréciés par les sidérurgistes japonais. Les commettants de l'IRSID firent appel à eux de plus en plus fréquemment et cette cellule prit une place grandissante parmi les services que l'IRSID leur rendait.

Lucien Coche, qui avait été nommé membre d'honneur de l'ISIJ⁵, a laissé des souvenirs admiratifs très durables dans la sidérurgie japonaise.

Une retraite très occupée, 1982–2010

En retraite Lucien Coche n'a pas oublié ses amis. Il s'était initié à l'informatique de l'époque qui exigeait de savoir programmer, suffisamment pour construire des jeux électroniques à l'usage de ses petits-enfants. Il a également aidé l'équipe de la SF2M à maîtriser le premier micro-ordinateur qu'elle avait acquis, tant pour les tâches du secrétariat que pour la gestion de la comptabilité.

Pour l'IRSID il a, dans un premier temps, poussé à la constitution d'une Association Amicale des Anciens de l'IRSID, puis, pour que l'histoire de l'institut ne soit pas oubliée, il a dirigé la création d'un livre de souvenirs, œuvre collective dont il a écrit lui-même une grande partie. Un travail qui a duré cinq ans et qui s'est achevé en 2002 par la publication d'un gros ouvrage « L'IRSID 1945–1986 » sous la modeste signature d'Éloi Cadichon.

Toujours désireux d'acquérir de nouveaux savoirs, il a pu consacrer quelques loisirs à compléter ses connaissances en langues, nationales ou régionales, vivantes ou mortes. À l'anglais, l'allemand, l'espagnol, au russe, à l'occitan et au catalan, il avait ajouté le breton et des éléments de japonais. La retraite lui a permis d'entretenir tout cela, de le compléter

³ Son objet était la signature d'un accord de licence donné à la société Yawata par l'IRSID et CAFL pour leur procédé de captation des gaz d'aciérie sans combustion.

⁴ International Iron and Steel Institute.

⁵ Iron and Steel Institute of Japan.

par l'acquisition du portugais et de retrouver le grec ancien acquis pendant ses études, afin de relire quelques-uns des chefs-d'œuvre écrits dans cette langue.

La vie de Lucien Coche ne saurait se résumer à ses activités professionnelles, si prenantes qu'elles aient été, et à son souci de se cultiver. Il a donné beaucoup de lui-même à sa famille, une famille de plus en plus nombreuse avec les venues de ses petits- et arrière-petits-enfants. L'une de ses petites-filles, la romancière Anna Gavalda, a raconté avec humour, dans une chronique parue dans le Journal du Dimanche en juin 2004 sous le titre « Bon Papa l'enchanteur », comment il utilisait son imagination et sa grande habileté manuelle pour animer les dimanches dans la propriété familiale de Coulombs (Eure-et-Loir).

Et ses amis n'oublieront pas tout ce qu'il leur a apporté, sans ménager ses efforts et son temps.

Croix de Guerre 1939–1945, Lucien Coche était officier de la Légion d'Honneur.

Robert Alberny
et Pierre Émery